

## 74 MERCURE DE FRANCE

à une espece de passage dans le temps de celui des Sombres; mais comme les Turcs, les Grecs et les Arméniens ne mangent pas de ce Poisson, il ne s'en fait point de Pêche particulière, il s'en prend quelquefois dans la Madrague des pêches. Spada, et fréquemment avec les mêmes filets que l'on prend les Sombres. Les Grecs les appellent *Orchionos*; comme ils sautent quelquefois hors de l'eau à la maniere des Dauphins, et qu'ils cotoient les maisons du Canal, les Turcs se divertissent quelquefois à les tuer à coups de lance.

Voilà à peu près ce qui se peut dire sur les Pêches qui se font aux environs de Constantinople; on trouveroit les mêmes Poissons; et peut-être avec plus d'abondance, tant dans la Mer noire que dans le Bosphore; mais le défaut de consommation et la paresse des gens du Pays empêchent les Habitans de s'exercer à la Pêche.



L'AMOUR

\*\*\*\*\*

## L'AMOUR MEDECIN,

## P O E M E.

*Sur la Convalescence de Mlle de R.,*

**A**U premier bruit de votre maladie,  
 On vit le Dieu qu'adore l'Idalie,  
 Triste, rêveur, & dédaignant l'encens.  
 Qu'à ses Autels vont offrir les Amans,  
 Pour se livrer à son inquiétude,  
 Loin des Humains chercher la solitude.  
 Là, du péril qui menace vos jours  
 Cachant l'état même aux jeunes Amours,  
 Quoi ! se dit-il à lui-même, sans honte  
 Je laisserai de cet Astre nouveau,  
 Qui doit un jour éclairer Amatonte,  
 A son lever s'éclipser le flambeau !  
 Je verrai donc l'ornement de la France ;  
 Une Beauté, la plus grande esperance  
 De mon Empire, au sortir du berceau,  
 Porter les ris & les jeux au Tombeau !  
 Et dans Paphos, de mon dépit extrême ;  
 A des regrets je bornerois l'effort !  
 Non, dit-il, non, j'en jure par moi-même,  
 Par tous les Dieux, témoins de mon transport ;

Si

Si je ne sauve une si belle vie ,  
 Ou de la mort sous sa faulx ennemie ,  
 Quoi qu'immortel, je subirai le sort ,  
 Ou de mes traits je percerai la mort.  
 Il dit , soudain prenant un vol rapide ,  
 Il fend des Aïrs la Campagne liquide ,  
 Atteint bien-tôt cette antique maison ,  
 Qui de nos Rois , amis de vos Ancêtres ;  
 Fit si long-temps les délices Champêtres ;  
 Lieux où jadis la belle M.  
 Par l'ascendant de ses graces fatales ,  
 Du fier Amour , vainqueur de la raison ;  
 Dans tant de cœurs versa le doux poison ,  
 Et fit au loin trembler tant de Rivaies.  
 Là , dans les bras de vos tendres Parens ,  
 Dont tous les soins deviennent impuissans ,  
 Parmi l'horreur de cent crises soudaines ,  
 Sur une couche interdite au repos ,  
 Du feu mortel qui coule dans vos veines ,  
 Par vos soupirs vous exhalez les flots ;  
 Et sous l'effort des flammes meurtrieres ,  
 Que par accès, redoublant ses assauts ,  
 La fièvre étend jusqu'au vif de vos os ,  
 Vous adressiez à la mort vos prieres ;  
 Quand tout-à-coup l'Enfant Dieu de Paphos  
 S'offre à vos yeux, pour soulager vos maux.  
 Heureusement nul supot d'Hypocrats

De

De ces cantons ne se trouva voisin ;  
 A leur défaut devenu Médecin ,  
 Sans Kinkina , sans Bols , sans Opiate ;  
 Ni tant d'aprêts de leur Art assassin ,  
 L'Amour aproche , examine , voit , tâte ;  
 Et connoissant la Maladie à fond ,  
 Veut vous guérir , l'entreprend , en répond ;  
 D'abord au lieu de Lancete ordinaire ,  
 De son Carquois il tire sans mystere  
 Le premier Trait qui tombe sous sa main ;  
 Puis , éclairé de son flambeau divin ,  
 Vous pique au bras , & du levain contraire  
 Qui du pur sang gâtoit la masse entiere ,  
 Par la saignée affoiblit le venin ,  
 Et vous rapelle enfin à la lumiere.  
 De son bandeau , qu'il a déjà mis bas ,  
 Pour diriger à coup sûr la piquûre ,  
 Dans le moment il fait , sans embarras ;  
 Tout à la fois compresse & ligature ;  
 Et sans délai refermant l'ouverture ,  
 Au doux sommeil , qui vous prend dans ses bras ;  
 Il vous confie & ne vous quitte pas.  
 Considerant alors votre visage  
 Sous la pâleur languissant , abattu ;  
 Ainsi qu'un Lys , que l'orage a battu ;  
 Pour réparer un si sensible outrage ,  
 Le jeune Dieu rassemble les Zéphirs ,

Qui folâtroient , épars dans un bocage ;  
 Ces Confidens des amoureux désirs ,  
 Jusques à lui s'étant fait un passage ,  
 A leur haleine il mêle ses soupirs ,  
 Et de leur souffle , en les frappant de l'aîle ;  
 Hâtant l'essor , réveillant leur lenteur ,  
 Il leur imprime un degré de fraîcheur ,  
 Qui , pénétrant vos sens , qu'il renouvelle ,  
 Jusques au fond de l'intime nouëlle ,  
 Va de la fièvre éteindre la fureur ,  
 Et tempérant ainsi l'ardeur maligne  
 Qui ravageoit vos membres entrepris ,  
 Au juste point d'une chaleur benigne  
 Réduit l'excès de ces feux ralentis ;  
 Et des Liqueurs dans leurs divers conduits ,  
 Refait si bien par degrés l'équilibre ,  
 Qu'après un somme égal , profond , rassis ,  
 Le calme enfin regnant dans vos esprits ,  
 Vous vous trouvez au réveil saine & libre.  
 Au même instant l'heureux fils de Cypris ,  
 Des prompts effets du Remede surpris ,  
 Voit dans vos yeux reparoître les Grâces ,  
 Les tendres Jeux , avec les Ris badins ,  
 Sur votre front se disputer leurs places ,  
 Et voltiger à l'envi , par essais ,  
 Au tour de vous mille Amours enfantins ,  
 Tel un Muguet desséché par le hâle ,

Qu'en

Qu'en son dépit l'Amante de Céphale,  
 Au point du jour arrose de ses pleurs,  
 Reprend bien-tôt sa force, ses couleurs,  
 Au doux apas du parfum qu'il exhale;  
 Déjà l'Abeille y puise son Nectar;  
 Déjà vers lui fondent de toute part  
 Mains Papillons des mêmes feux complices,  
 A ses faveurs en amour peu novices,  
 Faisant semblant de ne point prendre part,  
 Au tour de lui chacun erre au hazard,  
 Et chacun vise à ravir les prémices.  
 Ainsi vous fut avec votre beauté,  
 Restituée en trois jours la santé,  
 Ou bien plutôt en vous, toujours charmante,  
 Ainsi se sont succédés dans trois jours,  
 Et ces attraits d'une langueur touchante;  
 Et ces traits vifs d'une Beauté piquante,  
 Qu'en elle seule à la fois & toujours  
 Peut réunir la Mere des Amours.  
 Vivez; aimez; ces jours qu'on vous conserve;  
 ( Vous dit alors l'Enfant ailé, ) songez  
 Que c'est pour moi qu'ils vous sont prolongés;  
 Que cet avis pour l'avenir vous serve;  
 Je vous les laisse, avec cette réserve,  
 Et m'en frustrer, seroit me faire un vol;  
 Adieu, je pars, ravi de ma conquête  
 Aux bords de Guide en ordonner la Fête;

## Le MERCURE DE FRANCE

Il dit, trois fois s'agite & prend son vol.  
Pour moi, qui dois mieux penser à mon âge,  
Que cet Enfant, tout Dieu que l'on le fait,  
Je vous dirai : profitez du bienfait,  
Mais gardez-vous d'un conseil si peu sage ;  
Du même trait dont il sçut vous guérir,  
Il peut, s'il veut, vous faire aussi périr ;  
Souvenez-vous que cette fièvre même,  
Dont vous avez si fort craint le retour,  
N'est rien au prix de celle que l'Amour  
Fait tôt ou tard sentir à quiconque aime,  
Pour être heureuse avec tous ces apas,  
Qu'on sçait chez vous être un bien de famille ;  
De votre Mère il faut suivre les pas ;  
Soyez comme elle ( en tout sa digne fille )  
Aimable, belle, aimée, & n'aimez pas.

*Par L. D. V.*



\*\*\*\*\*

*In risposta al Signor Voltaire, per quelle obbliganti parole della Lettera da lui scritta a un' Inviato d'Italia in Parigi li 28. Ottobre 1739. nella qual parlando di Giovan Francesco Nenci, Tradutor della sua Enriade, così dice:*

**J'**Avois peur, Monsieur; qu'il n'entrât trop d'amour propre dans le plaisir que m'a fait la Traduction Italienne de la Henriade de M. Nenci; mais puisque vous en êtes content, je ne dois plus douter du jugement que j'en ai porté, & je n'ai qu'à remercier l'Auteur qui m'a embelli, &c.

S O N E T T O.

**N**on io il vostro stil, voi 'l mio illustrate,  
 Gran Poeta, co' vostri alti pensieri,  
 Co' begli accenti, a' quai non fia ch' i sperà  
 Di giugner mai, che troppo alto poggiate,

Egli è ben vero, che le mie catted ornate  
 Son di be fiori di Parnaso veri,  
 Onde fregi di Fama eterni, e alteri  
 Nel Mondo avrò: ma voi quelli mi date.

Portia me pur l'Enriade gran lode;



## MERCURE DE FRANCE

Et innalzi 'l nome mio fino alle stelle ,  
Vostra è la gloria ; e di ciò l'alma gode.

Quella è solo una tela , in cui le belle  
Idee vostre pinsi ; or sarà frode  
Prender l'onor , che a voi si dee per quelle.

*Nenci.*

---

On a dû expliquer l'Enigme & les Logogryphes du premier Volume du mois de Decembre , par *Corps*, *Barbarina*, & *Spelunca*. On trouve dans le premier Logogryphe , *Arabia*, *Barbaria*, *Barbara*, *Arar*, *Rana* ; & dans le second, *Penus*, *Lucas*, *Pecus*, *Lacus*, *Luna*, *Acus*, *Lac*, & *Sal*.

L'Enigme & les Logogryphes du second Volume de Decembre , ont été faits sur *Canada*, *Point*, *Cousclas*, *Bœuf*, & *Avis*.



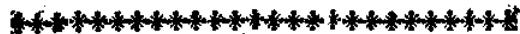
## E N I G M E.

**J**E suis ce qu'un Amant pour prix de sa tendresse  
Présente , en certain temps , à sa chere Maîtresse ;  
Un Pere liberal me donne à son Enfant ;  
L'Ami de son Ami me reçoit très-souvent ;

*Mais*

Mais sous le voile obscur d'une amitié sincère,  
 L'intérêt plus souvent entre dans mon mystère,  
 En diverses façons je sçais me présenter.  
 Par mon accueil poli j'ai l'art de contenter  
 L'homme le plus brutal, & le moins debonnaire.  
 Il en est, qui, dotés d'un talent peu vulgaire,  
 En moi sçavent répandre un plus noble agrément;  
 De leurs soins, de leurs vœux je suis le truchement;  
 J'exprime de leur cœur le sentiment fidèle;  
 Je suis ainsi, Lecteur, plus simple, mais plus belle.

*Par M. P. J. T. V. de Roijen.*



LOGOGYPHE.

**J**E t'offre ici, Lecteur, l'objet de ton étude;  
 Consulte à ton loisir ma juste exactitude,  
 Forme ton Plan sur un vaste Horison,  
 Et m'examine avec combinaison.  
 De huit, assemble trois, je suis une étendue  
 Qu'on ne peut limiter, qu'autant qu'elle est connue  
 Cinq membres de mon tout ( si tu calcules bien )  
 Font le nom d'un Royaume ancien :  
 Cherche un Fleuve fameux, & pour la mélodie  
 Deux sons de cadence infinie ;  
 La nourriture aux bonnes gens,  
 Qui par malheur n'ont plus de dents ;

## 44 MERCURE DE FRANCE

Le titre que l'on donne  
A celle dont le front est ceint d'une Couronne.  
Il faut l'embarasser par quelque nouveau tour ;  
Sçais-tu de qui tu tiens le jour ?  
Quel mal fait un Faussaire & quelle est sa sottise ?  
Quel est l'impôt chéri des Gens d'Eglise ?  
Que fait un homme découvert ?  
C'est allés , à mon gré ,  
Te tracer le précis & te donner l'idée  
D'un mot qui te viendra bientôt à la pensée

### A U T R E

U N malin Asthme ,

Vin très-amer ,

Martin Luther ,

Jean Hus , Erasme ;

Maître Valet ,

Jeune Mulet ,

Rave mal saine ,

Livre Latin

Sur maint Eutrie ;

Sainte Semaine ,

Asne marin

Veine menue ;

Ami trahi ,

Mari trahi ,

Mere Eve émuë ;

Tamis usé ,

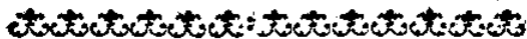
Rime

Riante Musé ,  
 Utile Ruse ,  
 Métier aisé ,  
 Vain Athéisme ;  
 Et , sale , temps ;  
 Se trouvent dans  
 L. . . . .

A. R. D. R. P.

## LOGOGRAPHUS.

**E** *Mptor , Roma , Pater , Mater , Raptor , Mors ;*  
*Mitra ,*  
*Aër , Aper , Rapio , Patres , Porta , Mare ;*  
*Armor , Amior , Pario ; Pia , cum Pestâ ; Mare ;*  
*Prata ,*  
*Magnam sensibitans ; Lactor amice ; Virum.*



## NOUVELLES LITTÉRAIRES

DES BEAUX ARTS, &amp;c.

**P** ANEGYRIQUES DES SAINTS, par le P.  
*de la Rue*, de la Compagnie de Jesus,  
 avec quelques autres Sermons du même  
 Auteur sur divers Sujets, 1740. 2. vol. in-  
 12. *A Paris*, chés Pierre Gassey, rue de la  
 vieille Bouclerie, & Marc Bordet, rue  
 S. Jacques,

E ñij TRAITE

## MERCURE DE FRANCE

TRAITE' des Monitoires , dans lequel on raporte leur origine , leurs effets , les formalités qui doivent y être observées , & les cas dans lesquels on est obligé ou exempt de venir à revelation , par M. *Rouault* , Curé de S. Pair. Un Volume *in-12*. A Paris , chés les mêmes , & chés *Ganeau* , même rue.

LE JEU DE QUADRILLE , avec le Médiateur & la Couleur favorite. Nouvelle Edition augmentée du Médiateur Solitaire à quatre & à trois ; & plusieurs nouvelles décisions. A Paris , chés Théodore le Gras , Grand-Sallé du Palais , à l'L. couronnée 1739. *in-12*. de 86. pages.

COMMENTAIRE LITERAL sur la Sainte Bible , contenant l'Ancien & le Nouveau Testament inseré dans la Traduction Française , par le R. P. *De Carrieres* , Prêtre de l'Oratoire de Jesus , à Paris , chés Jean-François Moreau , rue Galande , à la Toison d'or ; *in-8°*. 4. vol.

HISTOIRE du Christianisme d'Ethiopie & d'Armenie , par M. Mathurin *Veysiere la Croze* , ancien Professeur en Philosophie , Bibliothécaire & Antiquaire du Roy de Prusse , à la Haye , chés la Veuve le Vier , & Pierre Paupier , Libraires , 1739. *in-12*.

USAGES de l'Analyse de Descartes , pour décou-

Découvrir sans le secours du calcul différentiel, les propriétés ou affections principales des lignes Géométriques de tous les ordres. Par Jean-Paul de Gua de Malves, 1740. in-12. A Paris, chés Ant. Cl. Briasson, rue S. Jacques, & Piget, Quai des Augustins.

TRAITE' ou Dissertations sur plusieurs Matieres Feodales, tant pour le Pays Coutumier, que pour les Pays de Droit Ecrit. Seconde Partie, contenant 1°. les Observations sur la Prescription du Seigneur sur le Vassal, & vice versa, la Prescription de Seigneur contre Seigneur, & la Prescription du Cens dans les Coutumes Allodiales, & le Droit Ecrit. 2°. les Observations sur le Droit de Relief, dans tout le Pays Coutumier; avec l'Explication de toutes les Coutumes, chacune en particulier, & les Droits usités dans le Pays de Droit Ecrit, & dans les Coutumes qui suivent en partie le Droit Ecrit, lesquels se levent sur les Rotures, & symbolisent avec le Relief Feodal. Par M<sup>e</sup> Germain Antoine Guyot, Avocat au Parlement. A Paris, chés Saugrain, fils, Grand-Salle du Palais, à la Providence, 1739. vol. in-4°. pag. 678. Prix, 7. liv. 10. sols relié.

Nous avons donné l'Extrait de la premiere Partie de cet Ouvrage dans le Mercure du mois de Novembre dernier, page 2660. Les

E. v. divers

divers Traités particuliers que ces deux Volumes renferment, & ceux que l'Auteur promet de donner dans la suite, doivent embrasser toutes les différentes parties de la matière des Fiefs, & former un Traité général de cette Matière, dans lequel néanmoins il n'y a aucun ordre général observé dans l'arrangement des différens Traités, mais seulement l'ordre qui convient dans chaque Traité particulier.

La seconde Partie qui paroît depuis quelques mois, ne comprend que deux Traités ou Dissertations, la matière s'étant trouvée susceptible d'une assez grande discussion.

Le premier de ces deux Traités est sur la Prescription, considérée par rapport aux Fiefs, ce qui comprend la Prescription du Seigneur contre le Vassal, & *vice versa*, il établit entre autres choses, contre l'opinion commune, que le Seigneur & le Vassal ne peuvent jamais prescrire l'un contre l'autre, même par 30 ans, sans titre particulier de propriété. L'Auteur traite ensuite de la Prescription qui peut avoir lieu entre deux Seigneurs indépendans l'un de l'autre, tant pour acquérir la mouvance d'un Fief, que la directe sur une Roture; & enfin de la Prescription du Cens dans les Pays de Coutumes Allodiales, & dans les Provinces qui suivent le Droit Ecrit; il rapporte beaucoup d'Arrêts intervenus à ce sujet. Le

Le second Traité est sur le Droit de Rachat ou Relief, qui a lieu dans les Pays Coutumiers. M. Guyot fait voir que dans son origine, ce Droit a été substitué à celui de la Réversion des Fiefs, qui avoit lieu au profit des Seigneurs, lorsque les Fiefs n'étoient concédés qu'à vie, ou pour un certain nombre de générations. Après avoir parlé de ses différentes dénominations, il explique dans quels cas ce Droit est dû, & parcourt à ce sujet tous les différens cas de Succession directe & collaterale, celui de la Démission, de la Donation, de la Renonciation de l'Enfant, du Déguerpissement & de la Succession vacante; de la Substitution, du Don mutuel, de la Dissolution de communauté, des seconds, & autres Mariages, des Mutations de Bénéficiers, Résolutions de Contrat, & autres Mutations qui peuvent donner ou ne pas donner lieu au Relief.

On trouve dans le Chapitre XI. ce qui concerne le Rachat abonné ou ameté, c'est-à-dire pour lequel le Seigneur, tant pour lui que pour ses successeurs, même à titre singulier, a quelque convention particulière.

Dans le Chapitre XII, il est parlé du Rachat rencontré, qui est lorsque deux causes de Rachat concourent en même temps.

Les Chapitres suivans expliquent quand commence l'année du Relief, & ce qui en-



tre dans le Relief ; quelles en sont les charges , & ce qu'il y a de particulier , par rapport au Relief dans chaque Coûtume.

L'Auteur finit ce Traité par l'explication de quelques Droits qui ont assés de rapport au Relief , tels que le Plaid Seigneurial , qui a lieu en Dauphiné , les Acaptes & arrières Acaptes , qui ont lieu en Guyenne & dans le Languedoc ; les Droits de Milods , qui ont lieu dans plusieurs Provinces de Droit Ecrit , & le Droit de Marciage , qui est particulier à la Coûtume de Bourbonnois.

Quoique ce Volume ne contienne pas tant de Traités que celui que l'Auteur donna l'année dernière , il n'est pas moins curieux , ni moins utile au Public.

Nous donnerons incessamment un Extrait des Notes que l'Auteur a données sur les Coûtumes de Mantes & Metlan.

MEMOIRES pour servir à l'Histoire des Hommes illustres dans la République des Lettres , &c. Par feu le R. P. Nicéron , Barnabire. Tome XL. in-8°. A Paris, chez Briaçon , à la Science. M. DCC. XXXIX.

Le R. P. Nicéron ; Auteur de cette grande & utile Compilation ; étant décédé au mois de Juillet de l'année dernière ; après la composition du Volume précédent , duquel nous avons rendu compte , & ayant laissé dans

Des Papiers les matériaux nécessaires pour l'impression de celui dont il s'agit ici, on ne peut que sçavoir bon gré à ses Supérieurs, qui ont pris des soins particuliers, non seulement pour ne point frustrer l'attente du Public pour la suite de cet Ouvrage, mais encore pour lui faire connoître particulièrement le sçavant & laborieux Ecrivain à qui il en est redevable.

C'est de quoi ils se sont dignement acquittés, quoique peut-être avec un peu trop de modestie; nous ne pouvons donc mieux faire que d'extraire de ce XL. Volume l'Article entier qui regarde de R. P. Nicéron.

» Les Personnes qui ont vécu avec le R. P.  
 » Nicéron; dit d'abord l'Auteur de cet Arti-  
 » cle, & qui l'aimoient, ont crû rendre  
 » service au Public de recueillir ce qu'ils ont  
 » pû sçavoir de sa vie; c'est par où nous ter-  
 » minerons ce Volume, triste devoir de notre  
 » part. Mais nous pensons avec tous les Gens  
 » de Lettres, que celui qui a employé ses rares  
 » talens à honorer la Mémoire des autres,  
 » mérite bien d'occuper une des premières  
 » places parmi eux.

JEAN-PIERRE NICERON naquit à Paris le onzième jour de Mars de l'an 1685. Il étoit d'une Famille honnête & ancienne, déjà connue & estimée en 1540.

Celui dont nous parlons disoit quelque-  
 fois,

fois, que la probité des Aneêtres, & l'honneur qu'ils avoient mérité, étoient un aiguillon pour ceux qui en descendoient, & que c'étoit peu même de les imiter, qu'il falloit encore les surpasser, s'il étoit possible. Ses actions ont été conformes à ses sentimens. Il fit ses premières études à Paris dans le College Mazarin, & les fit avec succès. Il ne réussit pas moins dans sa Rétorique au College du Plessis. Doté dès-lors de beaucoup de sagesse & de modestie, & d'un esprit éclairé sur les dangers du Monde, il résolut de loquitter, depeut que les avantages qu'il pouvoit y trouver, ne lui en inspirassent l'amour.

Il avoit un oncle dans la Congrégation des Clercs Réguliers de S. Paul, plus connue sous le nom de *Barnabites*. C'étoit un Prêtre vertueux, capable de donner de bons conseils. Le jeune Nicéron le consulta, lui déclara son penchant pour embrasser le même Institut, & attendit en paix sa décision. Après quelques Conférences sur ce dessein, l'Oncle crût reconnoître en son Neveu une vocation confirmée, & il le présenta au Noviciat établi au Prieuré de Saint Eloy, à Paris, où il fut reçu le 14. du mois d'Août de l'an 1702; il y prit l'habit de Religieux le 18. Janvier de l'année suivante, & y prononça ses vœux le 20. Janvier 1704.

— âgé

Âgé de 19. ans 10. mois & 10. jours. Le jeune Religieux ne consultant plus dès ce moment, que ce qu'exigeoit de lui le sacrifice qu'il venoit de faire, il quitta Paris & sa Famille sans regret, lors qu'aussitôt après sa Profession on l'envoya à Montargis pour y faire sa Philosophie & sa Théologie. Il avoué que la sécheresse & les épines de la Scholastique lui firent d'abord quelque peine, mais il n'écoula point ses répugnances, & il acheva sa carrière, peut-être avec plus de gloire & de succès, que ceux qui y sont entrés avec plus de goût & d'attrait.

Ses Supérieurs qui avoient étudié ses dispositions & ses talens, l'envoyent, au sortir de sa Théologie, à Loches en Touraine, pour y professer les Humanités, & ensuite la Rétorique. Cette occupation, loin de nuire à sa piété, sembloit la nourrir & l'affermir. Le jeune Professeur sçavoit tirer de tout des instructions convenables, pour le reglement des mœurs de ceux dont il tâchoit de cultiver & d'orner l'esprit. L'application continue que son emploi demandoit, ne prenoit rien sur ses devoirs de Religieux, & s'il étoit le Maître des autres par son Etat, il cherchoit à en être le modele par ses vertus. De ses heureuses dispositions le firent juger digne du Sacerdoce. Il n'avoit pas l'âge requis pour y être élevé. On obtint une dis-

penso

## MERCURE DE FRANCE

pense de Rome, & il reçut l'Ordre de Prêtrise à Poitiers le 2. Juin 1708. Le Collège de Montargis l'ayant demandé quelque temps après, il y fut envoyé, & il y professa deux années la Rétorique, & la Philosophie pendant quatre ans.

Quelque pénibles que fussent ces occupations, quelque temps qu'elles demandent nécessairement, quand on veut s'en acquitter avec honneur & avec utilité, elles ne suffisoient pas au zèle du P. Niceton, ni à la vivacité de son génie. Il ne se refusoit presque jamais aux œuvres de charité qui se présentoient, & surtout à l'instruction des Fidèles, qui est une des principales obligations de la Congrégation des Barnabites. On l'a entendu avec empressement dans les Chaires de plusieurs Villes de Province, où son amour pour le prochain, & les ordres de ses Supérieurs l'avoient appelé; & lorsqu'il eût fixé son séjour à Paris, il continua encore pendant plusieurs années le même Ministère de Prédication, dans l'exercice duquel il s'étoit acquis de la réputation. Son style étoit simple, mais pur: on remarquoit de la solidité dans ses discours: ils étoient peu ornés, mais on sentoit un Orateur Chrétien, qui cherchoit plus à toucher le cœur, qu'à vaincre, qu'à plaire à l'esprit. Il paroissoit lui-même pénétré des vérités qu'il tâchoit de persuader & de faire aimer.

Ce

Ce fut en 1716. que ses Supérieurs le rappellerent à Paris, afin de lui donner plus de facilité pour exécuter les différens projets qu'il avoit conçûs, & dont l'exécution a été, & est encore si utile au Public, autant qu'elle a été glorieuse pour lui. Comme il étoit infatigable à l'étude, il s'étoit formé une grande habitude pour les Langues étrangères, & sçavoit, outre les Langues sçavantes, presque toutes celles qui sont actuellement en usage dans l'Europe. C'est dans le temps qu'il employoit à apprendre l'Anglois, qu'il donna au Public la Traduction de quelques Ouvrages qui en ont été fort bien reçûs; mais il n'avoit fait qu'essayer son style dans ces petits Ouvrages; il vouloit pressentir le Public, avant que de lui présenter le plus cher objet de ses Études. Elles étoient unies, du côté de la Litterature, de l'Histoire Litteraire, & de la connoissance des Livres; il avoit fait dès-lors de très-grands progrès dans cette science. Rien ne le satisfaisoit tant que lorsqu'il pouvoit faire quelques nouvelles découvertes en ce genre. Et combien n'en a-t-il point fait? On peut en juger par ses *MEMOIRES pour servir à l'Histoire des Hommes Illustres dans la République des Lettres*; Ouvrage d'une immense étendue, dont les recherches, & les vastes lectures qu'il a fallu faire, pour l'exécuter, ne demandoient pas

moins